

Le Parc naturel régional du Verdon Recrute un Chargé de mission Culture

Géographiquement placé à la limite des Alpes et de la Provence, le Verdon a été de tous temps une terre d'échanges. Sa position de charnière et la diversité de ses paysages comme de ses terroirs ont suscité l'apparition progressive d'une véritable diversité de cultures locales.

Sa sensibilité aux influences culturelles extérieures est aujourd'hui d'autant plus d'actualité que sa population augmente rapidement et génère la diffusion de modes de vie plus urbains. Ces nouveaux arrivants, ainsi que le grand nombre de touristes qui visitent le Verdon chaque année ont poussé le Parc à s'interroger dans sa nouvelle charte sur ce qui compose l'identité culturelle du Verdon et sur son évolution.

D'autre part, le Verdon présente un important patrimoine archéologique, préhistorique et historique, un tissu associatif riche mais éclaté. La préservation et la valorisation des patrimoines ainsi que le soutien de ces forces vives de la culture du territoire ont été identifiés comme un enjeu majeur pour le Parc.

Les élus du Parc sont aujourd'hui conscients que le développement durable de ce territoire, et l'intégration des nouvelles populations passent par un vrai travail d'appropriation des patrimoines, de construction collective et de soutien d'une identité riche de nuances locales et dans laquelle se reconnaissent les habitants. C'est pourquoi ils ont souhaité la création d'un poste de chargé de mission culture.

MISSION :

Placé sous l'autorité de la direction, le chargé de mission culture du Parc naturel régional du Verdon a pour mission d'animer la commission Culture du Parc, de l'aider à définir la stratégie culturelle du Parc, de programmer, de coordonner et de mettre en œuvre les différentes actions qui en découlent.

Il devra également aider à mieux connaître et à faire découvrir les cultures du Verdon aux habitants et aux visiteurs du territoire. Pour cela, il aidera à faire de cette matière historique et vivante une occasion de rencontres et d'échanges entre habitants et nouveaux arrivants, ainsi qu'un support de développement d'activités et de services pour la population et le territoire.

ACTIVITES :

Le chargé de mission Culture du Parc est chargé de :

- animer la mission culture du Parc en étroite relation avec son président aider à définir et à mettre en œuvre la stratégie culturelle du Parc
- coordonner, de programmer et de prioriser les projets et actions en fonction des moyens techniques, financiers et humains disponibles pour l'ensemble des orientations de la charte et notamment celles dont il sera en charge :
 - Protéger les traces anciennes de l'occupation humaine
 - Développer une approche ethnologique des patrimoines
 - Faire vivre collectivement une politique de développement culturel
- évaluer en permanence la stratégie culturelle et la réorienter en vue de la bonne réalisation des objectifs de la Charte en étant sans cesse à l'écoute des évolutions et des attentes des acteurs du territoire

Dans le cadre du lancement de la mission, le chargé de mission devra prioritairement se concentrer sur les actions suivantes :

Accompagner le processus de définition, de prise de conscience et de partage d'un « corpus » de ce qui compose la culture des territoires du Verdon :

- Analyser les pratiques culturelles existantes, leur diversité, leur potentiel et leurs difficultés,
- Recenser et diffuser les ressources, les lieux, les supports de développement culturels grâce, entre autres, à la mise à jour et au développement d'el' « annuaire culturel autour du Verdon »
- Recenser les démarches engagées par les différents acteurs institutionnels du Verdon et coordonner les actions du Parc

Accompagner la définition de la stratégie culturelle du Parc par la commission (quels objectifs prioritaires, quels moyens, quels partenariats, quelles modalités d'intervention, quel rôle pour le syndicat mixte.....) en veillant à s'adresser à tous les publics, à travailler en lien/relais des acteurs locaux...

Prendre connaissance et établir des échanges, une dynamique entre les différents acteurs culturels du territoire pour créer un mouvement permanent de réflexion, de rencontre et de prise de conscience inhérent à l'action culturelle, entre les élus, les habitants, le conseil de développement, les associations, les acteurs professionnels...

Accompagner les dynamiques culturelles du territoire dans un double mouvement d'ouverture sur le monde et d'expression-crédation locale en explorant les champs de la création, de la production, de la diffusion et de l'éducation socioculturelle. Pour cela, par exemple, il accompagnera et aidera la professionnalisation des acteurs culturels du territoire en apportant méthodes et savoir-faire pour l'organisation d'événements culturels (dans une limite de temps qui sera précisée par la commission)

COMPETENCES, CONNAISSANCES REQUISES ET APTITUDES :

* **Savoirs :**

Formation supérieure (Bac + 4 ou équivalence) en développement culturel, communication, histoire ou ethnologie ;

Première expérience demandée sur un poste équivalent

Forte culture générale, historique et artistique,

Connaissance du Verdon et de son histoire appréciée,

Connaissance du fonctionnement des collectivités locales,

Connaissance des dispositifs et des acteurs du domaine du développement local, du secteur culturel et de l'espace rural

* **Savoir-faire :**

Aptitude à intégrer les enjeux d'un territoire et le jeu complexe des acteurs à travers, par exemple, l'accompagnement de schéma politique stratégique,

Maîtrise des techniques d'animation et de conduite de projets collectifs,

Expérience de la conduite de réunions et animation de démarches participatives,

Capacité à organiser et suivre le travail d'une ou plusieurs personnes,

Maîtrise des outils informatiques : traitement de texte, tableur, logiciels de PAO, notions de SIG,

Permis B obligatoire.

* **Savoir-être :**

Aptitude à travailler en équipe

Autonomie,

Prise d'initiative

Sens de l'organisation

Ouverture aux approches complexes

Ecoute, dialogue

Capacité à rassembler

Imagination développée et forte créativité

CONDITIONS DE RECRUTEMENT :

- cadre d'emploi des attachés territoriaux, contrat de 3 ans
- Localisation : l'activité est basée à la Maison du Parc, Moustiers
- Conduite de véhicule : Permis B nécessaire pour la conduite des véhicules de service
- Déplacements : Activité amenant à des déplacements localement, régionalement et dans les réseaux nationaux
- Contraintes horaires : Activité normalement exercée en journée mais parfois en soirée ou week-end

Lettre de motivation et CV à envoyer avant le 15 avril 2010 à :

Monsieur le Président du Parc naturel régional du Verdon

Domaine de Valx – 04 360 Moustiers Sainte-Marie

Ou par mail à l'adresse suivante : info@parcduverdon.fr